

## II - Les prix et les salaires

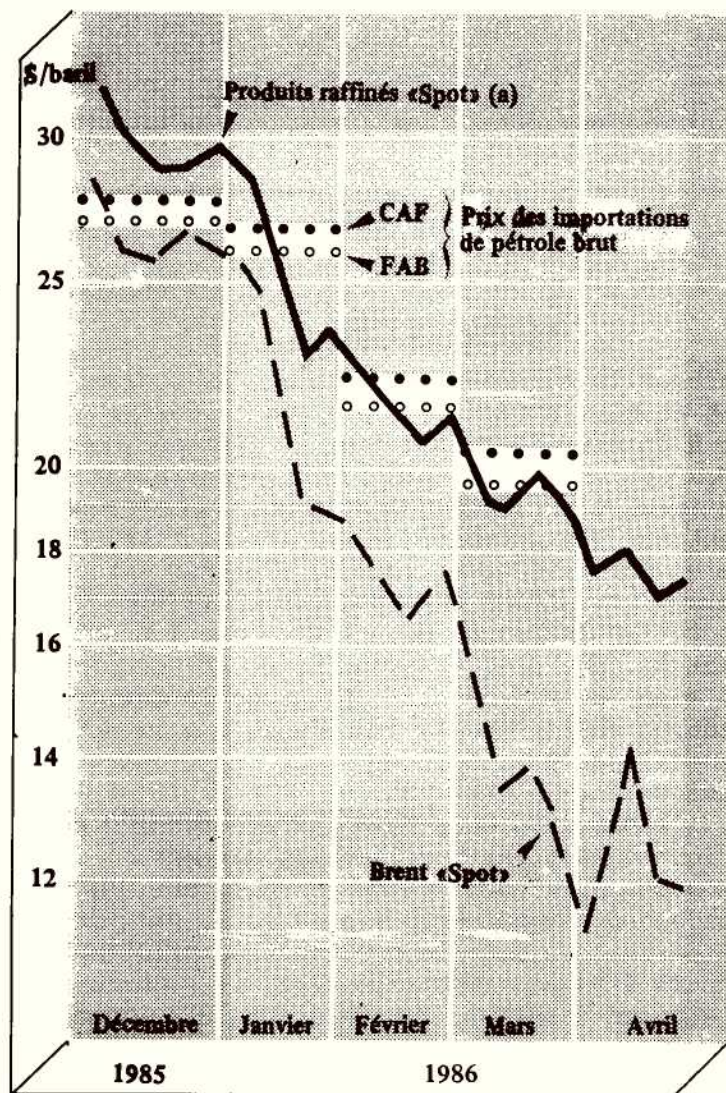
### 1. Le prix du pétrole

Les cours spots du baril de Brent sur le marché de Rotterdam, qui étaient en moyenne de 27,5 \$ l'an passé se sont établis à 17,7 \$ au premier trimestre 1986 puis autour de 13 \$ en avril ; mais à la différence des deux années précédentes, ces cours ne sont plus indicatifs des prix effectifs du pétrole importé par les principaux pays non producteurs. En effet ils ne concernent aujourd'hui qu'un faible niveau de transactions portant sur des pétroles de moindre qualité. Par ailleurs les contrats "net-back" se généralisent : le prix du brut est directement indexé sur les prix Spot des produits raffinés à la date de livraison. Ceci permet aux raffineurs de se couvrir contre le risque de fortes variations du prix du brut entre la date d'enlèvement et la date de livraison. Comme, d'autre part, les prix des produits raffinés sont fonction d'éléments autres que le prix du brut (amortissement du capital et autres coûts fixes), la baisse du prix du raffiné est nécessairement moindre que celle du prix spot du brut.

L'hypothèse retenue ici est la suivante : le prix mondial du pétrole atteindrait un plancher vers le milieu de l'année 1986 pour remonter progressivement et s'établir à un palier peu inférieur à 20 \$ par baril en fin d'année.

Compte tenu de cette hypothèse sur les prix mondiaux du pétrole, des délais et de l'orientation géographique des approvisionnements français, le prix CAF du baril du brut importé par la France devrait baisser sensiblement au printemps pour atteindre une valeur moyenne de 15 \$ au deuxième trimestre. Il remonterait au second semestre. Avec un dollar supposé stable à 7 francs sur le reste de l'année, la baisse du prix en francs des importations pétrolières serait d'environ 45 % en moyenne sur l'année.

Cours du dollar et prix du pétrole brut										
1985 MA	1986 MA		1985				1986			
			85.1	85.2	85.3	85.4	86.1	86.2	86.3	86.4
		<b>Cours du dollar en francs</b>								
8,98	7,05	. niveau	9,96	9,41	8,69	7,89	7,2	7,0	7,0	7,0
2,8	-21,5	. évolution en %	6,3	-4,5	-7,7	-9,2	-8,7	-2,8	-	-
		<b>Prix CAF du pétrole brut importé par la France</b>								
		- Dollars par baril								
27,7	19,0	. niveau	28,1	28,2	26,8	27,9	23,0	15,0	18,0	20,0
-5,0	-32,0	. évolution en %	-2,5	0,4	-5,0	4,1	-17,6	-35,0	20,0	11,0
		- Francs par tonne								
1845	990	. niveau	2065	1965	1725	1630	1225	780	930	1040
-2,3	- 47	. évolution en %	4,1	-4,8	-12,2	-5,5	-24,8	-37,3	19,2	11,8



**Le prix du pétrole**  
 Les cotations du marché «Spot» de Rotterdam  
 (moyennes hebdomadaires) et le prix de nos  
 importations (moyennes mensuelles)

(a) Pondérés par la structure du raffinage européen

A court terme cette baisse du prix du pétrole n'aurait que peu d'effet sur les quantités demandées. Elle permettrait donc d'économiser en 1986 près de 85 GF sur les importations d'énergie par rapport à 1985<sup>1/</sup>. Si l'on suppose que le prix des exportations de produits pétroliers évoluera comme celui des importations, les ventes d'énergie baisseront de près de 10 GF, ce qui ramène à 75 GF l'économie sur le coût net de l'approvisionnement énergétique de la France par rapport à son niveau de 1985, soit comme pour la CEE, une économie ex ante de 1,7 % du PIB (au lieu de 2,8 % en 1983-1984). Au premier trimestre 1986, près de 14 GF sont déjà passés sur les 75 GF (en mesurant l'économie par rapport au niveau moyen de 1985). Au deuxième trimestre, la forte baisse du prix du baril aboutira à une économie encore plus substantielle de 22 GF. La remontée du prix du baril réduirait ensuite à 20 GF le gain au troisième trimestre puis à 19 GF au quatrième.

Dans un premier temps le gain se répartira dans l'économie en fonction du comportement des raffineurs, selon que ceux-ci transmettront plus ou moins intégralement en baisse de prix les 75 GF de baisse du coût des importations d'énergie<sup>2/</sup>.

1/ On a fait l'hypothèse que le prix du gaz importé évoluait comme celui du pétrole avec six mois de retard comme prévu dans la plupart des contrats d'importation de gaz. Le prix de l'électricité est maintenu stable.

2/ On peut considérer pour simplifier que l'intégralité des importations d'énergie transite par la branche énergie.

Evaluation de la répartition du «Surplus» par agents au cours de l'année 1986									GF courants
	Variations								1986 par rapport à 1985
	par rapport au trimestre précédent*				par rapport à la moyenne/trimestrielle de l'année 1985				
	86.1	86.2	86.3	86.4	86.1	86.2	86.3	86.4	
"Surplus" .....	14	8	-2	-1	14	22	20	19	75
Raffineurs .....	0	4	-1	-1	0	4	3	2	9
Etat (TIPP) .....	0	1	0	0	0	1	1	1	3
Entreprises .....	9	2	0	0	9	11	11	11	42
Ménages .....	5	1	-1	0	5	6	5	5	21

\* Sauf pour le premier trimestre qui est évalué par rapport à la moyenne trimestrielle de l'année 1985.

La revalorisation annuelle du barème de la TIPP prévue par la loi a pour conséquence qu'une part, faible, du surplus revient à l'Etat. Enfin la répartition "ex ante" entre les autres agents (ménages et entreprises) dépend des différences de baisses entre tarifs industriels et domestiques<sup>1/</sup>.

Jusqu'au premier trimestre, les raffineurs ont répercuté intégralement la baisse. Par ailleurs, la TIPP n'augmente pas. Ainsi les 14 GF de réduction des coûts des importations ont été transmis intégralement aux entreprises et aux ménages (5 milliards aux ménages et 9 milliards aux entreprises) ; compte tenu des poids respectifs, la répercussion est relativement plus forte pour les entreprises.

Au deuxième trimestre, le "surplus" passera de 14 à 22 milliards ; on suppose que les raffineurs garderont la moitié de la manne supplémentaire, soit 4 GF ; le reste de l'économie recevra donc 18 milliards. L'augmentation de la TIPP (5,5 % à la mi-avril) prélèvera environ 1 GF. Ainsi, au deuxième trimestre, les ménages et les entreprises se répartiront 17 GF, dans des proportions voisines de celles décrites pour le premier trimestre : les entreprises verront le coût de leur consommation énergétique réduit de 11 GF par rapport à celui qu'elles supportaient en moyenne en 1985, les ménages consacrant 6 GF de moins à l'achat de carburant.

Au second semestre, avec la remontée du prix du pétrole, il y aura de légères pertes sur les gains acquis : ainsi les gains par rapport à la moyenne de l'année 1985 ne seraient plus que de 20 GF au troisième trimestre puis 19 GF au quatrième trimestre, avec une répartition très voisine de celles du deuxième trimestre.

Pour l'année 1986 dans son ensemble, les 75 GF de "surplus" iraient donc d'après nos hypothèses pour 68 % aux entreprises (51 GF) dont 12 % aux raffineurs (9 GF) et pour près de 28 % aux ménages (21 GF) ; la part revenant à l'Etat sous forme de TIPP ne serait que 4 % (3 GF).

Sauf pour l'Etat, cette répartition s'effectue par l'intermédiaire de baisses de prix : baisse du prix de production de l'énergie pour les raffineurs de l'ordre de 35 %, baisse du prix des consommations intermédiaires d'énergie de l'ordre de 15 % pour les entreprises<sup>2/</sup>, baisse du prix de la consommation finale d'é-

<sup>1/</sup> Pour le gaz, baisse plus importante des tarifs industriels (20 % sur l'année) que des tarifs commerciaux et domestiques (5 % sur l'année). Pour le charbon et l'électricité, les baisses sont supposées très faibles.

<sup>2/</sup> 20 % pour les entreprises industrielles, 10 % pour les autres branches.

nergie de 10 % pour les ménages. C'est cette dernière baisse qui explique le ralentissement récent de l'indice des prix de détail. Si cette baisse avait été parallèle à celle du prix des importations énergétiques, elle aurait dû concerner le deuxième trimestre 1986 plus encore que le premier.

Mais comme on suppose ici que les raffineurs vont arrêter au deuxième trimestre de transmettre intégralement leur économie, l'essentiel de la baisse du prix de l'énergie au détail est concentrée sur le premier trimestre.

Par ailleurs, l'écart entre la baisse du prix des consommations intermédiaires et finale d'énergie s'explique par l'existence de la TIPP, taxe dite "spécifique" calculée sur les volumes vendus et non sur la valeur, et qui représente environ 60 % du prix des produits pétroliers : ce sont donc seulement 40 % du prix des produits pétroliers qui sont touchés par la baisse de 35 % consentie par les raffineurs.

## 2. La diffusion de la baisse du prix du pétrole : taux de salaire et prix de production

La réduction des coûts énergétiques devrait se répercuter progressivement sur les salaires. Au premier trimestre, le taux de salaire devrait ralentir légèrement mais moins que le prix à la consommation dont le ralentissement provient alors de la baisse du prix de l'énergie.

Au deuxième trimestre, le taux de salaire devrait enregistrer un nouveau ralentissement. Les enquêtes de conjoncture confirment que les industriels prévoient une telle évolution pour les mois de mars et d'avril, mais la croissance du SMIC pourrait différer d'un trimestre ce ralentissement.

En effet un réajustement du SMIC interviendra nécessairement à la fin du deuxième trimestre : le taux horaire du SMIC n'a en effet pas varié depuis juillet 1985 et la variation des prix de 2 % entraînant sa revalorisation automatique serait atteinte en avril 1986, conduisant à un réajustement du SMIC qui pourrait être de 2,1 % au 1er juin. De plus la commission nationale de la Négociation Collective fixera au 1er juillet une revalorisation au moins égale, en pouvoir d'achat, à la moitié de l'évolution du pouvoir d'achat du taux de salaire horaire en glissement d'avril 1985 à avril 1986 : le SMIC augmenterait ainsi de 1,3 % (1 % de pouvoir d'achat et 0,3 % d'effet prix). Un "coup de pouce" supplémentaire semble exclu.

Aussi la progression du taux de salaire, supérieure de 0,7 % à celle des prix au premier trimestre essentiellement par effet de surprise, pourrait être voisine de celle des prix à partir du deuxième trimestre.

Au total sur l'année, le taux de salaire horaire progresserait un peu plus vite que les prix, dégageant un gain de pouvoir d'achat de l'ordre de 1 %. Tout

Taux de salaire horaire				Evolutions en %, CVS					
1984		1985		1985				1986	
GAt	MA	GAt	MA	85.1	85.2	85.3	85.4	86.1	86.2
7,0	8,1	5,9	6,3	Taux de salaire horaire toutes catégories <sup>1/</sup>					
6,8	7,7	4,8	5,8	Indice des prix <sup>2/</sup>					
0,2	0,4	0,9	0,4	Pouvoir d'achat du salaire horaire					
				1,6	1,4	1,5	1,3	0,8	0,8
				1,3	1,9	0,9	0,7	0,1	0,7
				0,2	-0,5	0,7	0,6	0,7	0,1

1/ Source : Comptes Nationaux Trimestriels  
 2/ Indice des prix de détail (295 postes) évolution en moyenne trimestrielle

se passe comme si le consensus autour d'une progression modérée du pouvoir d'achat n'avait pas été remis en cause par la baisse du prix de l'énergie. Les ménages en auraient acquis l'essentiel par surprise au premier trimestre et nous supposons que les gains sur le reste de l'année resteront limités. Associée à cette évolution des salaires, la baisse du coût des consommations intermédiaires d'énergie - qui entraînerait mécaniquement 0,6 % de baisse du prix de la production marchande - devrait conduire à un ralentissement des prix au cours de l'année 1986.

Ce ralentissement des prix hors énergie sera surtout sensible au second semestre. Dans un premier temps en effet, il ne touche que les branches fortement consommatrices d'énergie (chimie, industries agro-alimentaires). Dans ces branches, et en général pour les biens intermédiaires, les prix de production ont baissé au premier trimestre 1986. Ils devraient rester stables au second trimestre. Par contre, la hausse des prix n'a ralenti dans les autres branches ni au premier trimestre, ni au second trimestre. La diffusion de la baisse des prix des biens intermédiaires, puis le ralentissement des salaires devraient entraîner au second semestre un ralentissement de l'ensemble des prix de production. Dans le commerce de gros, on observe le même décalage entre les biens intermédiaires et les autres biens. Dans le commerce de détail, les commerçants notent que leurs hausses de prix, stabilisées depuis six mois, pourraient se ralentir fortement au deuxième trimestre. Il est vrai qu'une partie des produits vendus sont des produits étrangers dont les prix ont dû eux aussi ralentir.

### **3. L'écart de prix avec l'étranger et les effets de la récente dévaluation du franc et du dollar (hors prix du pétrole)**

Plusieurs faits font penser que le ralentissement des prix français pourrait être en 1986 moins fort que celui des concurrents.

En premier lieu la baisse du prix du pétrole peut être utilisée de deux manières : dans certains pays comme la France, les entreprises pourront souhaiter hâter l'assainissement de leurs comptes tandis que dans d'autres (comme la RFA), elles répercuteront plus largement dans leurs prix la baisse des coûts. A terme cependant, la concurrence obligera plus ou moins les premières à s'aligner sur les secondes.

Par ailleurs, l'existence d'une taxe sur les volumes dans le prix de l'énergie réduit l'effet d'une baisse du prix de l'énergie importée. On pourrait en déduire que la France, qui est avec l'Italie le pays où la taxe sur les volumes est la plus élevée, souffrira d'un handicap de compétitivité par rapport aux autres pays. Il se peut d'ailleurs que le fait de taxer plus fortement l'énergie ait eu pour effet dans le passé de diminuer la consommation d'énergie en France. Les indicateurs dont on dispose pour vérifier cet effet sont très fragiles. Toutes choses égales par ailleurs, on peut penser que cette différence du niveau de taxe induirait une réduction du prix de la consommation en France inférieure de 0,5 point à celle que l'on observerait en Allemagne.

Mais ce sont surtout les dévaluations du franc et du dollar qui conduiront à des ralentissements de prix différents en France et à l'étranger. La dévaluation du dollar réduit en effet le coût des importations françaises de produits industriels, tandis que la dévaluation du franc l'augmente.

Si les entreprises américaines arbitrent entre l'amélioration immédiate de leurs marges et celle de leur compétitivité, la baisse des coûts importés sera

---

1/ Les taux pivots ont subi les modifications suivantes :

- . Le franc dévalue de 3 % ;
- . Le mark et le florin s'apprécient de 3 % ;
- . Le franc belge et luxembourgeois, la couronne danoise de 1 % ;
- . La livre sterling et irlandaise ne bougent pas.

limitée ; si au contraire les exportateurs européens et surtout allemands laissent leurs prix croître sur le marché français du montant de la réévaluation de leur monnaie par rapport au franc, la hausse des coûts importés liée à la dévaluation du franc sera compensée par la baisse résultant de la dépréciation du dollar (hors importations énergétiques). Notons enfin que "ex ante", l'ampleur comparable des effets du "choc dollar hors énergie" et de la dévaluation du franc est quatre fois moins importante que celle des effets du "choc pétrolier".

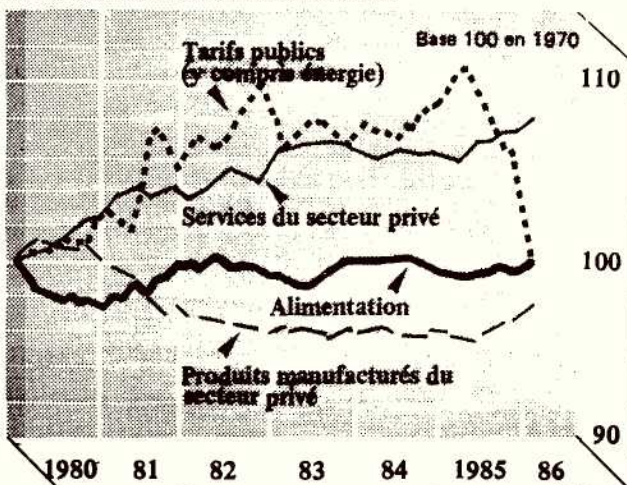
Ainsi, tout se passera en ce qui concerne l'inflation française comme si seul le choc pétrolier avait modifié le coût des importations. Mais les mouvements du dollar et du franc conduiront probablement à une évolution de l'inflation plus favorable en RFA qu'en France, et moins favorable aux Etats-Unis. Néanmoins, si la dévaluation du franc, toutes choses égales par ailleurs, rend plus difficile un ralentissement de l'inflation parallèle à celui de nos partenaires européens, ce handicap pourra être en partie compensé si les gains de pouvoir d'achat sont plus faibles en France qu'à l'étranger. Il en sera sûrement ainsi vis-à-vis de la RFA qui prévoit un gain de pouvoir d'achat de 3,4 %. Pour les autres pays européens, les gains attendus semblent légèrement supérieurs à ceux prévus en France.

Au total, on peut penser que le ralentissement des prix français sera moins fort que celui de certains concurrents européens en particulier la RFA : il dépend pourtant de l'arbitrage des producteurs, dont l'excédent brut d'exploitation s'améliorera fortement en 1986, entre compétitivité instantanée et compétitivité future (c'est-à-dire investissement ou désendettement). Ils pourront en effet aligner leur prix sur ceux des concurrents en améliorant leur EBE moins que ne le font ceux-ci. Cet alignement sera d'ailleurs nécessaire dans certaines branches (comme la chimie), principales bénéficiaires du "surplus" et directement concurrencées par la baisse du dollar.

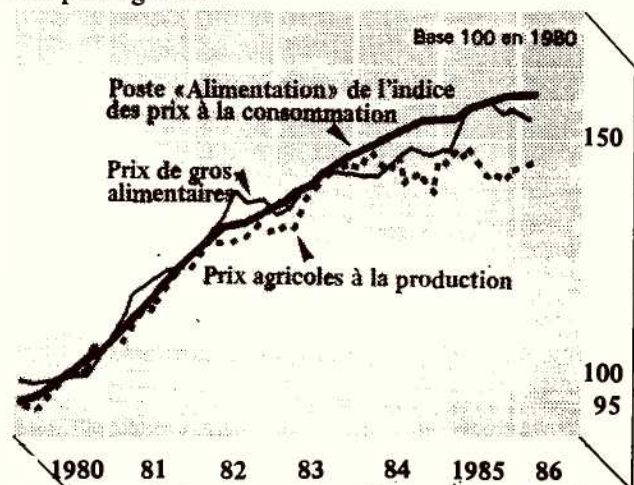
#### 4. Les prix à la consommation

Sur les trois premiers mois de l'année 1986 la hausse de l'indice des prix à la consommation n'a été que de 0,1 %. Ce ralentissement exceptionnel est dû à la répercussion mécanique des fortes baisses du prix de l'énergie. L'indice hors énergie connaît encore une hausse soutenue et la décélération de celui-ci apparaît encore limitée. Pourtant les hausses de prix de l'alimentation ainsi que des tarifs publics sont très faibles ; mais les prix des services privés (bien que soumis dans leur grande majorité à une réglementation sévère) et des produits industriels (à plus des deux tiers libérés) ralentissent peu, conservant un taux annuel de hausse supérieur à 5 %. Par ailleurs les services de santé ont été revalorisés de 2,0 %.

Prix relatifs à la consommation

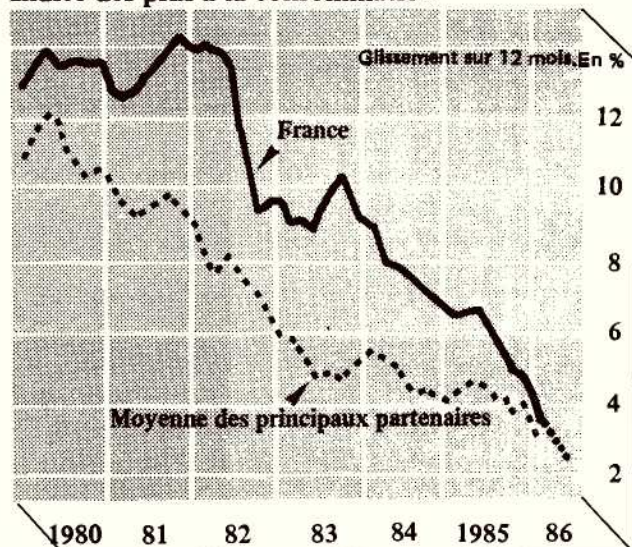


Les prix agricoles

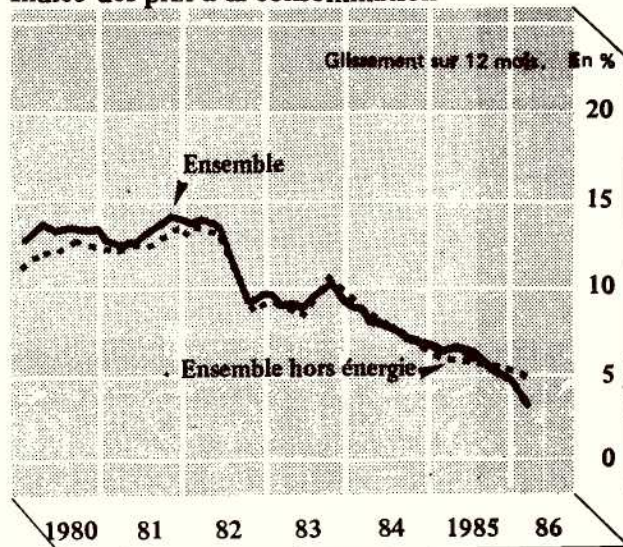


La comparaison doit se faire avec prudence du fait de différences notables dans les produits suivis et dans les structures respectives des indices

Indice des prix à la consommation



Indice des prix à la consommation



Sur les premiers mois de 1986, le ralentissement de l'inflation s'accroît également chez nos six principaux partenaires mais l'écart d'inflation avec la France se réduit encore : en glissement sur les douze derniers mois, l'écart de 2,1 points en juin 1985 atteint 0,9 point en décembre, puis 0,4 point en février 1986 ; en revanche il se creuse en mars (0,7 point).

Pour les prochains mois, compte tenu des intentions des pouvoirs publics en matière de tarifs et de libérations des prix, les hausses de prix devraient être de l'ordre de 0,8 % par trimestre ; elles seraient ainsi plus fortes qu'au premier trimestre mais en ralentissement par rapport aux trois derniers trimestres de l'année 1985.

Au deuxième trimestre, l'indice progresserait de 0,9 %, car le prix de l'énergie n'enregistrerait plus que de légères baisses (pétrole, gaz et électricité) alors que les hausses de tarifs publics (RATP, SNCF, tabac) atteindraient 4,4 % ce trimestre. On observerait par ailleurs au deuxième trimestre et jusqu'à la fin de l'année une accélération des prix de l'alimentation en liaison avec la dévaluation du franc vert et l'extension de la libération des prix aux industries agricoles et alimentaires. Cette accélération sera évidemment modulée selon l'abondance des récoltes.

Au second semestre, on n'observerait pas de nouveau ralentissement de l'indice d'ensemble malgré celui attendu sur le prix des produits industriels et des services du secteur privé. En effet le prix de l'énergie devrait de nouveau augmenter légèrement.

Compte tenu de ces facteurs d'accélération de l'inflation en fin d'année, le maintien d'un rythme d'inflation de l'ordre de 0,8 % par trimestre suppose un ralentissement des prix industriels. La forte réduction des coûts de production rend cette hypothèse plausible, mais la libération des prix et des marges pour les produits industriels la rend sans doute moins assurée : les prix des produits industriels du secteur privé de l'indice sont en voie de libération totale sauf dans la pharmacie et l'édition ; quant aux marges du commerce, elles sont libérées aux trois quarts dès le second trimestre 1986, le contrôle des marges brutes moyennes ayant été abrogé.

En revanche, le prix des services du secteur privé demeurerait sous contrôle jusque vers la fin de l'année ; leur libération doit en effet s'accompagner de nouvelles lois concernant la concurrence dont l'élaboration requiert des délais.

<b>Prix de détail (295 postes)</b>										
Glissements semestriels et trimestriels					Evolutions en %					
1985		1986			1985				1986	
1 <sup>o</sup> sem	2 <sup>o</sup> sem	1 <sup>o</sup> sem	2 <sup>o</sup> sem		85.1	85.2	85.3	85.4	86.1	86.2
3,0	1,6	1,3	2,3	Alimentation (25) .....	1,4	1,6	1,1	0,4	0,4	0,9
2,7	2,5	2,3	1,3	Produits industriels du secteur privé (33) .....	1,4	1,3	1,3	1,2	1,2	1,1
3,9	2,0	2,9	1,5	Services du secteur privé (16) .....	1,4	2,5	1,1	0,9	1,0	1,9
5,5	-4,3	-10,6	3,9	Energie (10) .....	4,9	0,6	-3,2	-1,1	-8,4	-2,4
3,4	0,6	4,4	0,9	Tarifs publics hors énergie (4) .....	0,4	3,0	0,6	0	0,2	4,2
3,6	2,7	2,8	2,0	Loyers Eau (7) .....	1,6	2,0	1,5	1,3	1,6	1,2
3,0	0,4	2,0	1,0	Santé (5) .....	1,8	1,2	0,4	0,1	2,0	0
<b>3,4</b>	<b>1,3</b>	<b>1,0</b>	<b>1,8</b>	<b>Ensemble (100)</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,9</b>
3,2	2,0	2,3	1,6	dont : Hors énergie (90)	1,5	1,7	1,2	0,8	0,9	1,4

Au total, l'indice des prix croîtrait de 1 % au premier semestre et de 1,8 % au second semestre. Le glissement annuel serait alors de 2,8 %.

Dans l'hypothèse où le prix du pétrole se stabiliserait au second semestre autour de 15 \$ le baril, les prix de détail enregistreraient un ralentissement supplémentaire de 0,5 point.